

COMMUNE DE LA BRIONNE

. Une étude paysagère étayée et synthétique

Il est souligner dans ce dossier la présence d'une étude paysagère intéressante, avec l'analyse de nombreux points judicieux. Cela fournit une bonne base pour l'évaluation de ce projet.

. Un parc de taille moyenne d'une quinzaine d'hectares dans un paysage vallonné et très boisé.

Etude de ce projet

Le projet est inclus dans un site vallonné assez boisé, qui occulte une majeure partie des covisibilités lointaines ou plus rapprochées. Quand le parc est visible il ne s'impose pas et s'inclut bien dans un ensemble paysager en ne remettant pas en cause sa structure et sa hiérarchie. Les vues depuis les habitations sont de ce fait à relativiser, surtout si des haies sont plantées

La route bordant le projet est en forte covisibilité mais cela reste une route secondaire donc l'impact est limité et ne concerne que les vues internes sur la clairière où s'implante le parc. De plus cette petite route surplombe le parc photovoltaïque, il n'y donc pas ici d'effet de dominance, ce qui est appréciable. Il faut sans doute mieux garder cette vue sur le parc plutôt que de planter une haie qui cloisonnerait l'espace.

Pistes d'amélioration du projet au regard de l'impact paysager

- Interruption de l'implantation des panneaux sur les 11 hectares pour éviter la nappe d'un seul tenant avec une ou des coupures sans panneau. Il est intéressant d'avoir une discontinuité du parc (plantée), lui permettant d'éviter l'effet de nappe trop étendue.
- Chemin périphérique : une mise en oeuvre en mélange terre/pierre permettant un enherbement, tout en permettant aux véhicules de passer (à évaluer).
- Clôture : sur les photomontages la clôture aux éléments fins semble discrète. Il est important d'avoir une clôture de type agricole évitant ainsi l'aspect industriel. Le grillage métal déployé avec des poteaux bois peut être une solution (à affiner et préciser avec des photos d'exemples dans le permis).
- Poste de livraison : des plantations autour des transformateurs mais sur une emprise plus étendue afin d'éviter le côté artificiel, amélioreraient leur inclusion dans le paysage.
- Ligne de crête : le respect de la petite ligne de crête sans panneau participerait à conserver une hiérarchie dans le paysage.

COMMUNE DE AHUN

. Une étude paysagère à mieux clarifier et synthétiser

Les éléments pour évaluer l'impact paysager sont présents mais pourraient être mieux étayés.

. Un parc d'une certaine taille d'environ 25 d'hectares sur une parcelle en large belvédère, étiré le long d'une route départementale.

Etude de ce projet

Le projet s'étire le long de la départementale 13, sur une séquence de 600 mètres de long. Le parc aura donc un impact visuel. La plantation d'une haie entre la route et le